

francs ; une société d'actionnaires , encouragée par cette libéralité du gouvernement, n'hésita pas à faire le reste de la somme nécessaire. Enfin , en 1843, le pont , jeté comme par enchantement , fut , après la bénédiction solennelle de l'Évêque, inauguré par le premier magistrat du département, au milieu d'un concours innombrable des habitants des deux rives. Plusieurs conseils municipaux voulaient qu'il portât le nom de Lezay-Marnésia. Le Préfet, par des motifs de convenance, les fit renoncer à cette idée. On se contenta d'y graver une inscription commémorative qui se termine par ces deux phrases, monument simple et touchant de style lapidaire, suffisant à la gloire de M. de Lezay, répondant à la reconnaissance de la population.

L'ADMINISTRATION TUTÉLAIRE

DE M. LE COMTE DE LEZAY-MARNÉSIA A DOTÉ LES DEUX
RIVES DE LA LOIRE DE CE NOUVEAU MOYEN

DE COMMUNICATION.

LA RECONNAISSANCE PUBLIQUE EN CONSACRE ICI
LE SOUVENIR.

Cette même année 1843, M. Duchâtel, récapitulant les travaux de l'habile administrateur, le félicitait en ces termes de la prospérité croissante du pays confié à ses soins :

« Monsieur le Préfet ,

«
« Vous avez réussi à combattre le fléau de la mendicité ,
« et votre département est l'un de ceux où , sous ce rap-
« port , les meilleurs résultats ont été obtenus. Il m'est
« d'autant plus agréable d'avoir à vous en féliciter , que cet
« heureux état de choses est dû à des libéralités volontaires ,